



## **Bilan interne d'excellence (IEX) 2021-2022**

*Réalisé par la Manager IEX Mme LARCHEVEQUE*

Cette année le groupe de réflexion de l'IEX s'est réuni à trois reprises (CF compte-rendu de réunions associées). Ce bilan résume les actions et outils mis en œuvre et créés cette année 2021-2022. L'établissement est reconnu IEX depuis mai 2021.

### **1. Aspect pédagogique**

#### **a. Soutien scolaire**

Cette année s'est mis en œuvre du soutien scolaire. Un sondage pour connaître les volontaires parmi les enseignants de la Cité scolaire a été diffusé dès la rentrée 2021. Finalement, du soutien scolaire a pu être proposé soit entre 18h et 19h soit sur le temps d'étude de 19h50 à 21h15. Les matières auxquelles les élèves avaient accès étaient : Management, Economie, SVT, Mathématiques, Sciences-Physiques, Histoire-Géographie, groupe de discussion anglaise, Anglais, Méthodologie. Les internes étaient avertis via Pronote des matières proposées la semaine suivant le message pour qu'ils puissent s'inscrire. Les inscriptions des élèves sur les créneaux se faisaient grâce à un classeur présent à la vie scolaire. De plus, après les conseils de classe ou lors des conseils de mi-trimestre, des élèves étaient automatiquement inscrits sur certains créneaux de soutien scolaire suite à la concertation avec l'équipe pédagogique.

Nous constatons que les élèves ont peu investi le classeur à la vie scolaire. Ils ont joué le jeu sur la première partie de l'année puis se sont de moins en moins inscrits. Aussi, ils n'ont pas investi le créneau de 18h à 19h sauf s'il s'agissait de préparation aux évaluations du contrôle continu (CF réunion n°2). Afin d'inciter les élèves à s'inscrire sur ces créneaux, nous avons acté que l'heure de soutien sur ce temps soit déduite du temps d'étude obligatoire du soir. Néanmoins, cela n'a pas fonctionné.

Pour l'année scolaire prochaine, il serait intéressant que davantage de matières littéraires soient proposées mais surtout que les créneaux de soutien soient davantage investis. Aussi, il est nécessaire que cette pratique soit portée par tous les personnels et surtout équipe éducative et pédagogique. Cela permettrait de cibler plus rapidement les élèves internes en difficultés afin qu'après concertation ils soient inscrits à certains créneaux de soutien. Par ce biais, les créneaux toucheraient plus d'élèves et cela aurait un impact sur leur suivi pédagogique et réussite scolaire. Les élèves en difficultés ne s'inscrivant souvent pas d'eux-mêmes. Enfin, le mode d'inscription est à revoir. Il serait peut-être préférable de lancer un sondage d'inscription Pronote la semaine précédent le créneau du soutien.





### **b. Tutorat de pair à pair**

Nous avons le désir de mettre en lien les compétences des élèves pour qu'ils s'entraident. Ainsi, un premier questionnaire à l'attention de l'ensemble des élèves internes a été fait en décembre 2021. Nous avons ensuite vérifié avec eux les réponses au questionnaire pour être certains de l'exactitude des données. En fonction des réponses à ce dernier, un premier exemplaire de correspondance entre tuteurs et tutorés a été établi pour pouvoir les mettre en relation. Un AED référent a pu ensuite mettre en relation les élèves en fonction du tableau établi.

Au vu du rythme soutenu de l'année scolaire, nous n'avons pas pu accompagner ce tutorat comme nous l'aurions désiré. En effet, nous n'avons pas fait de bilan avec les élèves sur cette action. Néanmoins, nous avons eu des échos positifs sur son appropriation pour certains internes.

Pour l'année scolaire prochaine, il serait intéressant que ce dispositif soit mis en place à partir des conseils de mi-trimestre de seconde. Néanmoins, les tuteurs selon les matières devraient être quant à eux identifiés dès le début de l'année. Il sera utile de faire deux bilans au cours de l'année scolaire pour réajuster les besoins et cibler les besoins de tutorés après chaque fin de période trimestrielle.

### **c. Bilan des notes, suivi et lien avec les responsables légaux.**

Chaque trimestre au vu des résultats scolaires, un AED référent a établi un tableau résumant les points forts et points faibles des élèves. Ce dernier permettait à l'AED référent de d'orienter les élèves vers le soutien scolaire ou d'être plus vigilant sur le travail en étude de l'élève. Ce travail mettait en relief les élèves en baisse et ceux en progression. En fin d'année scolaire, un autre type de tableau est réalisé avec les moyennes générales des élèves par trimestre avec mise en évidence de la régression ou progression du niveau de l'interne par une flèche ascendante ou descendante.

De plus, à chaque fin de trimestre, les AEDs référents de d'ortoir devaient remplir une fiche liaison à destination des responsables légaux. Cette fiche présente des indicateurs tels que : « autonomie face au travail », « sollicite de l'aide », « passages au CDI », « respect des règles de vie à l'internat », « entente dans la chambre, bien-être », « attendus pour le prochain trimestre ». Ce document était envoyé aux familles avec les bulletins scolaires.

### **d. Projet bien-être alimentaire**

Ce projet est en trois temps :

En octobre 2021, le chef cuisinier a rencontré tous les élèves des dortoirs pour répondre à leurs questions et évoquer la problématique de gaspillage alimentaire. Les élèves ont pu demander ce qu'ils désiraient au petit-déjeuner ou dîner.

En novembre 2021, avec l'aide de la subvention EVEIL, une diététicienne a pu intervenir au sein de l'internat pour une sensibilisation au bien-être alimentaire. Elle est intervenue sur cinq dates pour





sensibiliser d'abord par d'abord. Les thèmes abordés étaient : l'équilibre alimentaire, le plaisir de manger, la variété alimentaire et manger équilibré à l'internat.

Il était prévu quatre ateliers animés par un enseignant d'EPS, d'Italien, de SVT, le chef cuisinier et l'infirmière dans lesquels les élèves devaient s'inscrire. Les thématiques étaient les suivantes : alimentation et activité sportive, troubles du comportement alimentaire, manger ailleurs, connaissance et mise en avant du service de restauration. Pour les inscriptions, l'information avait été donnée à l'issue de la rencontre avec la diététicienne et une des enseignantes du projet était passée dans les dortoirs pour trouver les élèves volontaires. Malheureusement, il n'y a pas eu suffisamment d'inscrits pour impulser l'action. Ainsi, cette partie a été annulée à l'exception du « Manger ailleurs ». En effet, la professeure d'Italien avec le chef cuisinier et les CPE ont pu mettre en œuvre la soirée Italienne en mai 2022. Les élèves internes ont pu bénéficier d'un repas thématique sélectionné à l'avance par des élèves et ils ont pu profiter d'une soirée musicale à la MDL.

## **2. Aspect culturel**

### **a. Partenariat avec le Majestic**

Quatre séances de cinéma faites depuis le début de l'année scolaire. « L'échine du diable » de Guillermo Del Toro (38 élèves inscrits), « Kids return » de Takeshi Kitano (57 élèves inscrits), « Loulou » de Christofer Bjurström (18 élèves inscrits) et « Lettre d'une inconnue » de Max Ophuls (12 élèves inscrits).

A la fin de l'année scolaire, une enquête a été effectuée pour que les élèves puissent s'inscrire au ciné-club des internes pour l'année prochaine. Peu d'élèves ont répondu mais deux d'entre elles se portent volontaires. L'action est vouée à se pérenniser et à prendre de l'ampleur. Un projet est un cours d'élaboration par les enseignants qui impulsent le club et le cinéma le Majestic de DIGOIN.

### **b. Partenariat avec le service culturel de la commune de DIGOIN**

A cours de l'année scolaire, en lien avec la commune de DIGOIN, les internes ont pu participer à plusieurs actions culturelles telles que de la danse, du cirque et escape game interactif.

« Un petit pas de deux sur ses pas » de la Compagnie De Fakto (26 élèves inscrits), « Méridio » spectacle de danse par la Compagnie Mehdi (8 élèves inscrits), « Au bord du vide » par la Compagnie Manie (9 élèves inscrits), « Lux in Tenebris » (9 élèves inscrits) en partenariat avec la bibliothèque de DIGOIN.

Les élèves lors d'une enquête ont pu faire un retour plutôt positif des actions auxquelles ils ont participé. Néanmoins, au vu des réponses, il n'y a pas d'éléments d'amélioration envisageables. Ils n'ont pas remis en question les horaires des sorties ou fait des propositions de spectacle qu'ils aimeraient.





### **c. Convention avec le Football Club de Gueugnon (FCG)**

Une convention entre le FCG et le lycée existe et permet à l'internat d'accueillir les élèves étant à la section sportive. Une communication régulière se fait entre les CPE et le responsable du FCG. Ce lien est voué à s'améliorer par une réunion tôt dans l'année qui permettra d'aider les élèves à trouver un équilibre entre pratique sportive et suivi pédagogique. Par ailleurs, les soirs, les élèves sont accueillis plus tardivement que les autres pour les laisser pratiquer.

A partir de septembre 2022, les élèves du FCG logeant loin de l'établissement seront pris en charge les dimanches soirs par des personnels du club selon les modalités ajoutés au règlement intérieur. Cela aura l'avantage de leur permettre une moindre fatigue en classe les lundis.

### **d. Aspect fédérateur et bien-être à l'internat**

Cette année les élèves internes pouvaient s'inscrire à des soirées thématiques. Ces dernières étaient animées par une assistante d'éducation ayant une expérience dans l'animation. Elle composait entre chaque période de vacances un planning des soirées proposées. Ils ont pu faire des animations telles que : karaoké, « just dance », « mercredi tout est permis », « tests de culture générale », loup garou.

Ces moments ont été très bien accueillis par les élèves, le seuil maximal d'accueil de 25 par soirée était atteint systématiquement.

L'idéal serait de pouvoir réfléchir à des axes d'amélioration pour attirer les élèves sur des activités le mercredi après-midi. En effet, la vie scolaire a été très peu sollicitée pour ouvrir la Maison des Lycéens (MDL). Lorsque des animations étaient proposées sur le temps de 16h à 18h, les élèves ne s'inscrivaient pas contrairement aux soirs.

Au sein de l'équipe vie scolaire, une AED est formée à la relaxologie. Elle a donc animé un atelier à compter de mars 2021. Les inscriptions se faisaient par période afin qu'un suivi s'opère sur les élèves. Deux créneaux ont été proposés, le mercredi qui n'a pas été investi par les élèves et le jeudi qui comptait 7 inscrits sur la première période et 4 inscrits sur la seconde. Cet atelier a été très apprécié par les internes. Ils ont pu participer à des exercices de mandalas et exercices de respiration.

Au cours du mois de mars, les élèves délégués d'internat ont été sollicités pour réfléchir à une proposition de projet d'aménagement de deux salles. Ces dernières étaient à vocation pour l'une d'espace détente / jeux en semi-autonomie et pour l'autre de lieu de diffusion. Ils ont donc réalisé un travail de recherche de mobilier et de choix de rénovation pour ces espaces. Le devis ayant été transmis au service gestionnaire pour validation. Le projet est amené à être réalisé et les modalités d'occupation et d'utilisation de la salle seront définies par le groupe de réflexion au cours de l'année scolaire 2022/2023. En ce sens, il a été acté un changement du temps d'étude obligatoire (19h50-21h00) pour permettre un temps d'accès plus large tout en préservant la durée nécessaire au travail scolaire.

### **e. Club jeux de société**





Au courant de l'année scolaire, des achats de jeux de société ont été réalisés. Ils sont à destination principalement des internes mais accessibles également aux externes. En janvier, les enseignants à l'initiative de la création du club jeux de société ont pu faire sa promotion par des passages dans les dortoirs. Puis en mars, a eu lieu la première soirée ludothèque.

Le bilan de ce club est positif, il est apprécié par les élèves et certains reviennent régulièrement.

### **3. Administratif**

Pour l'année scolaire 2022-2023, quatre places seront réservées pour des élèves du collège Roget Semet. Un travail conjoint sur le règlement intérieur d'un interne collégien a été effectué en mai 2022 par la direction, les vies scolaires de la Cité Scolaire, des enseignants et l'assistante sociale.

L'assistante sociale étudiera dans un premier temps les demandes puis les dossiers de candidature seront sélectionnés conjointement par la direction, l'assistante scolaire et le manager IEX.

En mai 2022, la vie scolaire a créé un dossier d'inscription IEX pour les élèves et étudiants déjà internes et un dossier de candidature IEX pour les élèves et étudiants afin de pouvoir étudier les demandes. Particulièrement en cas de demandes supérieures à la capacité d'accueil.

Les conditions d'accueil des collégiens sont vouées à évoluer au fil de l'année.

